



A l'attention des personnels administratifs,  
titulaires et non titulaires de l'Inspection  
académique de Laon.

# RÉUNION D'INFORMATION SYNDICALE

**Le lundi 22 février 2010  
de 14h30 à 16h30**

(heures regroupées de février et de mars)

**À l'Inspection académique  
de LAON, salle Marie Moret**

## Proposition d'ordre du jour :

1. Mise en place des CTPS (Comités techniques paritaires spéciaux) compétents sur les questions spécifiques intéressant l'organisation des services administratifs. Election au CTPS de l'académie d'Amiens le mardi 23 février prochain.
2. Questions diverses.

Autorisation d'absence de droit selon le décret 82-447 du 28 mai 1982 et de son article 5. Tous les personnels des intendances et des secrétariats de l'administration scolaire et universitaire, titulaires de catégories A, B ou C et non titulaires, syndiqués et non syndiqués sont invités à participer à cette réunion.

**Ces heures d'informations syndicales sont un droit qu'on ne peut vous refuser.** Il vous suffit de prévenir votre supérieur hiérarchique de votre intention d'y participer à l'aide de cette convocation. Les délais de route pour se rendre à la réunion font partie intégrante de la durée effective de l'autorisation d'absence et doivent donc être rajoutés à la durée de la réunion.

En cas de problème, n'hésitez pas à nous contacter au :  
03-22-72-95-02 ou au 06-75-46-44-18.

**SNASUB-FSU**

**SYNDICAT NATIONAL DE L'ADMINISTRATION  
SCOLAIRE UNIVERSITAIRE ET DES BBIBLIOTHEQUES  
FEDERATION SYNDICALE UNITAIRE**

